



« NOUS AVONS TOUT PERDU » – DEUX ANNÉES DE DÉVASTATION AU SOUDAN

REGARD SUR LA CRISE HUMANITAIRE QUI FRAPPE PLUSIEURS
MILLIONS DE SOUDANAIS AU SOUDAN ET AILLEURS.

AVRIL 2025

INTRODUCTION

Lorsque le conflit au Soudan a éclaté, le 15 avril 2023, il a déclenché une forte couverture médiatique et une vague d'inquiétude dans le monde entier. Deux ans plus tard, alors que les souffrances humaines insupportables ne cessent de s'aggraver, le conflit est largement retombé dans l'ombre. Plus qu'une crise oubliée, le Soudan devient une crise ignorée.

En seulement deux ans, plusieurs milliers de civils ont été tués et blessés. Plus de trois millions de personnes se sont réfugiées dans les pays voisins, et le Soudan abrite aujourd'hui la plus grande population de personnes déplacées à l'intérieur d'un pays jamais observée. Au total, plus de 12 millions de personnes ont été arrachées à leur foyer. Aussi choquants que soient ces chiffres, ils ne peuvent procurer qu'un maigre aperçu des terribles souffrances et tragédies individuelles que vivent des millions de Soudanais.

Lors d'une visite au Soudan, Mirjana Spoljaric, présidente du CICR, a souligné que « la crise humanitaire au Soudan est surtout due au non-respect des lois de la guerre. Les conséquences du conflit pourraient perdurer pendant des décennies si aucune mesure n'est prise d'urgence ».

En mai 2023, les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide, réunies à Djeddah, en Arabie saoudite, se sont engagées à respecter les principes du droit international humanitaire et à faciliter l'accès des organisations humanitaires aux personnes en détresse. Or, les attaques contre des hôpitaux et d'autres infrastructures civiles continuent

de compromettre gravement l'accès aux services essentiels. Parallèlement, de nouvelles informations inquiétantes font régulièrement état d'attaques contre des civils, et notamment de multiples cas de violences sexuelles.

Alors que les combats se poursuivent, le respect du droit international humanitaire permet d'éviter beaucoup de souffrances et de destructions, de préserver la dignité humaine et d'offrir une lueur d'espoir. Nous avons assisté à un exemple positif dans lequel les deux parties ont honoré leurs obligations en vertu du droit international humanitaire à l'été 2023, lorsque 300 orphelins et 70 personnes qui s'en occupaient ont été évacués de zones où les combats étaient intenses. Le CICR a reçu les garanties de sécurité nécessaires à cette opération vitale.

Aujourd'hui, nous appelons les parties à respecter ces principes. Il est primordial que les personnes dont la vie et les moyens de subsistance ont été ébranlés par le conflit aient accès aux services essentiels et à une aide humanitaire vitale, et que les acteurs humanitaires tels que le Croissant-Rouge soudanais et le CICR puissent accéder aux communautés qui en ont besoin. Le peuple soudanais a beaucoup souffert ces deux dernières années – il ne peut pas continuer à subir les conséquences de ce conflit.





SOINS DE SANTÉ MIS À MAL

D'après les estimations, 70 à 80% des structures de santé situées dans les zones touchées par le conflit ne fonctionnent plus, de sorte que deux civils sur trois sont privés d'accès aux soins médicaux. Ce constat n'est pas une simple statistique – il signifie que les mères accouchent sans assistance qualifiée, que les enfants ne reçoivent pas de vaccinations vitales et que les personnes atteintes d'affections potentiellement mortelles ne sont pas traitées. Le système de santé soudanais, déjà fragile avant l'éclatement du conflit, s'effondre et des vies sont menacées.

Depuis le début du conflit, les pillages et les actes de vandalisme dans des établissements de santé, les menaces et les violences physiques à l'encontre du personnel et des patients, ou encore le refus d'accès aux soins de santé aux civils sont monnaie courante. Par conséquent, les Soudanais doivent parcourir de longues distances pour espérer se faire soigner et il leur est souvent impossible de se rendre dans les structures médicales en raison des barrages routiers et de l'insécurité.

Dans le même temps, nous constatons que les 20% restants des hôpitaux et cliniques font face à de graves pénuries de médicaments, d'équipements et de personnel qualifié. À mesure que la crise s'exacerbe, les personnes les plus vulnérables – les femmes, les enfants et les personnes âgées – rencontrent de plus en plus de difficultés pour accéder aux soins de santé dont beaucoup d'entre elles ont cruellement besoin.

La ville d'El Fasher, au Darfour du Nord, est un exemple édifiant de l'impact dévastateur du conflit sur les services médicaux. En janvier 2025, il a été annoncé que des dizaines de personnes avaient été tuées dans une attaque contre Al Saudi, le dernier hôpital civil en activité à El Fasher. Le CICR soutenait cet hôpital en lui livrant des fournitures et en prenant en charge ses frais

de fonctionnement – une bouée de sauvetage pour les milliers d'habitants de cette ville en proie à d'incessants combats depuis de nombreux mois. Cette attaque a gravement endommagé le bâtiment de l'hôpital et profondément traumatisé son personnel, qui craint depuis lors pour sa sécurité.

Le CICR a rappelé à maintes reprises à toutes les parties au conflit l'obligation qui leur incombe en vertu du droit international humanitaire de protéger les hôpitaux et les personnels de santé, y compris les volontaires du Croissant-Rouge soudanais. Nous avons également intensifié considérablement notre action médicale dans le pays, en déployant des équipes chirurgicales mobiles dans les zones les plus touchées par les combats.

En janvier 2025, une équipe chirurgicale du CICR a commencé à travailler à l'hôpital universitaire d'Atbara, dans l'État du Nil, à environ 300 kilomètres au nord de Khartoum. Dans les semaines qui ont suivi son déploiement, elle a traité plus de 200 patients, dont certains avaient parcouru pas moins de 2000 kilomètres pour bénéficier d'une intervention chirurgicale spécialisée.

L'année dernière, le CICR a donné du matériel de traumatologie à 88 hôpitaux de première ligne pour traiter plus de 42 000 patients. Nous avons assuré le fonctionnement de six hôpitaux en leur fournissant des ressources médicales et en supportant leurs frais de fonctionnement.

Avec l'effondrement du système de santé soudanais, de plus en plus de personnes blessées ont été contraintes de se faire soigner dans les pays voisins. Le CICR a déployé une équipe chirurgicale mobile à Renk, au Soudan du Sud, et collabore avec la Croix-Rouge du Soudan du Sud pour répondre aux besoins humanitaires croissants.

La surcharge de travail a entraîné une pénurie de lits, de matelas et d'espace dans le service. Parfois, nous n'avons d'autre choix que de faire dormir les patients sous les arbres lorsque tous les lits disponibles sont occupés.

Nous devons même coucher certains patients sur des lits sans matelas. Mais peu importe où ils se trouvent dans l'hôpital, nous faisons tout notre possible pour fournir des soins à chacun. Il est essentiel de souligner que le fait de cibler des hôpitaux, des centres de santé ou des structures médicales constitue une violation grave du droit international. Le personnel de santé qui travaille dans ces structures respecte le principe de neutralité et doit être tenu à l'abri du danger.

– Dr Abdulaziz Asw
Hôpital Al Saudi, Al Fasher, Soudan

J'étais assis sur une chaise devant la porte et un coup de feu m'a touché dans le dos, sur le côté gauche, alors je suis tombé à plat ventre. C'était une balle perdue d'un des groupes de combattants.

Mohamed a reçu des soins qui lui ont sauvé la vie, mais il n'avait pas les moyens de se faire opérer pour retirer la balle, comme il aurait dû le faire.

Ils ont dit que je serais opéré après 21 jours. Mais il était difficile pour moi de rester 21 jours dans un lit d'hôpital sans espoir. La balle a pénétré dans l'épaule gauche et elle a directement été se loger sous ma poitrine, à gauche. Je la sens maintenant et à chaque fois que j'exerce une pression.

– Mohamed Khalel
Kassala, Soudan



42 000 PATIENTS

En 2024, 88 hôpitaux ont reçu du matériel médical d'urgence du CICR pour traiter plus de 42 000 patients.

AGRESSIONS SEXUELLES GÉNÉRALISÉES

D'après les récits recueillis, les violences sexuelles sont généralisées au Soudan. La plupart des structures médicales ne fonctionnant plus, de nombreuses personnes survivantes ne peuvent pas accéder aux services médicaux vitaux et à un soutien psychosocial. En raison de l'absence de services, il est extrêmement difficile d'estimer l'ampleur réelle du phénomène. Toutefois, les témoignages qui se font malgré tout entendre brossent un tableau bien sombre et laissent transparaître un schéma insidieux de déshumanisation.

Les violences sexuelles sont à la fois une cause et une conséquence des déplacements forcés. Certaines personnes ont déclaré avoir immédiatement fui leur foyer en raison de telles violences, tandis que d'autres ont été prises pour cibles alors qu'elles tentaient de rejoindre un lieu sûr.

Certaines personnes touchées se trouvent maintenant dans des pays voisins, où elles peinent souvent à recevoir des soins de base. Par exemple, plus de 100 000 personnes fuyant le conflit au Soudan ont afflué en début d'année à Renk, dans l'État du Haut-Nil au Soudan du Sud, submergeant complètement les rares services existants qui s'occupent de violences sexuelles.

Dans le même temps, un certain nombre de personnes survivantes n'ont pas demandé d'aide par ignorance des services disponibles et par crainte de la stigmatisation de la communauté, qui pourrait dans des cas extrêmes aboutir à des crimes d'honneur.

Pour faire face à cette situation, le CICR a formé des agents communautaires et de santé et s'est associé à la Croix-Rouge du Soudan du Sud pour intensifier ses activités de sensibilisation dans les communautés et lutter contre la stigmatisation.

Les violences sexuelles ont des répercussions physiques, psychologiques et sociales à long terme, qui peuvent continuer d'affecter les personnes survivantes et les communautés bien au-delà de l'incident à proprement parler. Les acteurs humanitaires, tant locaux qu'internationaux, doivent être conscients de cette stigmatisation et prendre des mesures actives pour réduire le risque de victimisation supplémentaire en apportant un soutien axé sur les personnes survivantes.

Le CICR rappelle constamment aux parties belligérantes que tout acte de violence sexuelle constitue une violation grave du droit international humanitaire. L'interdiction des violences sexuelles est claire et absolue tant dans le droit international que dans le droit soudanais. C'est aussi l'une des règles les plus anciennes et les plus élémentaires de la guerre.

Plus de 70 personnes survivantes nous ont raconté leur expérience, et beaucoup de femmes, en particulier celles qui sont tombées enceintes, ont hésité à consulter rapidement un médecin par crainte de stigmatisation. Au fur et à mesure qu'elles avançaient dans leur grossesse, elles se retrouvaient souvent sans soutien, parfois éloignées de leur famille, qui, bien qu'elles aient assisté aux événements traumatisants, peinaient à accepter ce qui s'était passé.

Cela souligne la nécessité d'accroître la sensibilisation et le soutien pour qu'une attitude de compassion et d'attention soit adoptée à l'égard des personnes survivantes. Il est essentiel de lutter contre la stigmatisation qui entoure les violences sexuelles pour favoriser un environnement dans lequel les victimes se sentent en sécurité lorsqu'elles cherchent à obtenir l'aide médicale et psychologique dont elles ont besoin. Le renforcement du dialogue communautaire et des systèmes de soutien peut jouer un rôle fondamental pour que l'environnement soit plus compréhensif et plus protecteur pour les personnes touchées.

— Zainab Abdulkhaliq Zahir
Responsable des opérations de lutte contre la violence sexuelle au CICR, Port-Soudan

ATTAQUES RÉPÉTÉES D'INFRASTRUCTURES CIVILES ESSENTIELLES

Les centrales électriques, les stations d'approvisionnement en eau, les barrages et les hôpitaux ont été pris pour cibles à maintes reprises, privant ainsi des millions de personnes d'électricité, d'eau potable et de soins médicaux.

Dans certaines régions, les dommages causés aux installations électriques ont entraîné des coupures prolongées d'électricité et d'eau, de sorte que les communautés ont été forcées d'utiliser des sources d'eau insalubres. Cela a contribué à l'émergence de maladies d'origine hydrique, comme le choléra, qui ont causé des milliers de cas et des centaines de morts.

Lorsque les services essentiels sont interrompus, les conséquences vont bien au-delà des dommages immédiats et affectent la santé, les moyens de subsistance et la capacité de survie quotidienne des populations. La protection des infrastructures essentielles est primordiale pour préserver le bien-être des civils.

Les restrictions et coupures à long terme de l'accès à Internet et des connexions ont également provoqué une accumulation de retombées négatives sur les populations : non seulement la communication avec leurs proches a été perturbée, mais leur accès à l'information et aux services humanitaires a également été entravé.

Les parties doivent agir immédiatement pour protéger des effets des hostilités les infrastructures et services civils essentiels comme les hôpitaux et les installations d'approvisionnement en eau et en électricité. De telles mesures relèvent des obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et elles sont conformes à l'engagement qu'elles ont pris dans la Déclaration de Djeddah de mai 2023. Si ces mesures ne sont pas mises en œuvre rapidement, les civils déjà durement touchés par le conflit risquent de ne plus pouvoir accéder aux services essentiels à leur survie.

Nous assistons à un schéma inquiétant d'attaques contre des infrastructures civiles essentielles à la survie de la population. Nous appelons instamment toutes les parties à respecter les obligations que leur impose le droit international humanitaire et les engagements auxquels elles ont souscrit à Djeddah, et à protéger ces installations vitales.

– CICR



FAMILLES À LA RECHERCHE DE LEURS PROCHES

Deux années de conflit au Soudan ont entraîné une grave crise de déplacement. Nous avons vu des familles déchirées alors que leurs membres fuyaient la violence, étaient chassés ou traversaient des frontières en quête de sécurité. Des milliers de personnes sont aujourd'hui à la recherche de proches disparus, ignorant s'ils ont été tués, placés en détention ou déplacés dans d'autres régions ou des pays voisins. Cette incertitude engendre une profonde angoisse, et de nombreuses personnes ont fait appel au CICR pour rechercher leurs proches.

En décembre 2024, le CICR avait reçu près de 7700 demandes d'aide pour retrouver une personne disparue. Ce chiffre, qui ne représente pourtant qu'une petite fraction des personnes portées disparues, est déjà supérieur de 66% à notre charge de travail à la fin de 2023.

Le nombre de demandes reçues par le CICR depuis le territoire même du Soudan a augmenté de 27% en 2024, culminant à 4361. En dehors du pays, le nombre de demandes a presque doublé, passant de 843 demandes en décembre 2023 à 1659 à la fin de 2024. La crise s'étend à travers toute la région, avec des familles déplacées dans plus de dix pays voisins, dont l'Égypte, le Soudan du Sud, le Tchad, la République centrafricaine et l'Éthiopie.

Dans chaque cas de ce genre, une douleur indicible s'abat sur une famille entière. Et cette douleur ne fait qu'augmenter à chaque jour, mois et année qui s'écoule sans la moindre information utile.

Les équipes du CICR, en collaboration avec leurs partenaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, rassemblent les demandes de recherches et les allégations d'arrestation afin d'aider les membres de familles dispersées à rétablir le contact. En 2024, le CICR a aidé 457 personnes qui avaient perdu la trace de leurs proches à rétablir le contact ou à apprendre ce qu'il était advenu d'un proche disparu. De surcroît, nous avons facilité plus de 45 000 appels téléphoniques entre des membres de familles dispersées à l'intérieur du Soudan, les aidant à rester en contact malgré les graves perturbations des réseaux de communication qui touchent des millions de personnes à travers le pays. Aider une personne à entendre la voix d'un proche peut être une bouffée d'oxygène, et c'est un service essentiel que le CICR et ses partenaires du Mouvement fournissent.



 **UNE HAUSSE DE 66%**

En 2024, le CICR a enregistré une hausse de 66% du nombre de demandes de Soudanais à la recherche d'un proche disparu.



« Ce n'est pas facile de perdre un fils. Son souvenir nous accompagne tous les jours et nous attriste profondément. La perte a été difficile pour nous, surtout pour sa mère. Elle a quitté la maison depuis un an maintenant. Les voisins ont été très solidaires. Ils posent des questions à son sujet tous les jours. Ils demandent s'il y a des nouvelles. Quand quelqu'un demande « Quoi de neuf ? », nous répondons « Nous espérons que Dieu nous rassemblera ».

Ses frères et sœurs ont également quitté la maison pour suivre leur mère. Chaque fois que nous avons l'occasion de poser des questions sur lui, c'est le vide. Il a été vu pour la dernière fois en novembre 2023. Depuis, nous n'avons plus de nouvelles. Chaque fois que je rêve, je le vois. De temps en temps, je le rencontre dans mes rêves. Puisse Dieu nous rassembler. J'espère qu'il reviendra à nos côtés sain et sauf. Quand il reviendra, si Dieu le veut, nous préparerons son mariage, et tout le monde viendra partager sa joie. Toute la famille se réunira, nous préparerons un festin et nous célébrerons toutes les traditions.

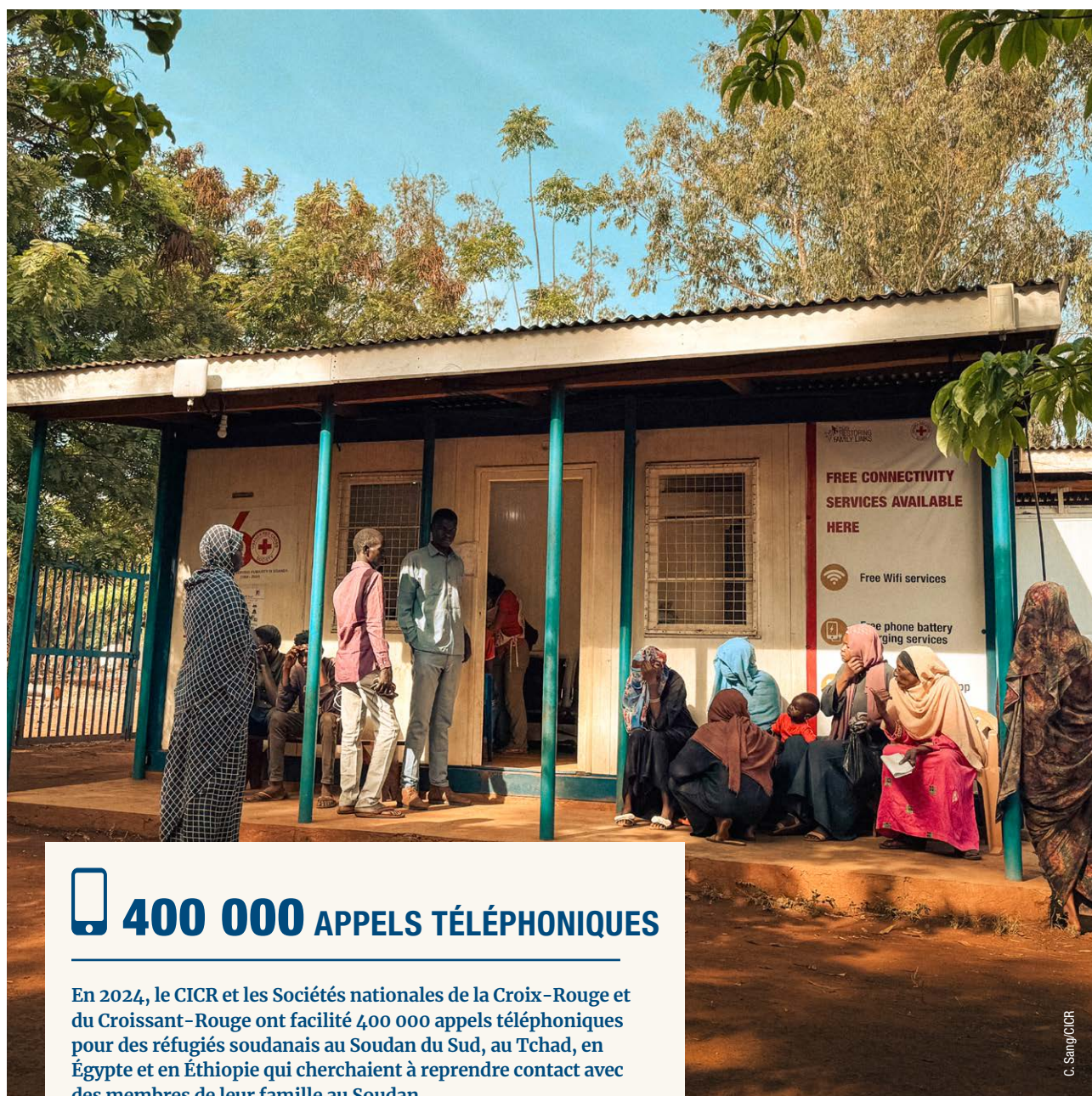
Othman Moussa Hassan – Soudan

Ils ont tué mon père dans la mosquée, après la prière du soir. Quand j'ai appris ce qui s'était passé, j'ai couru jusqu'à la mosquée. Il est mort dans mes bras. Mon mari est toujours parti pour le travail, il était comme un père pour mes enfants.

Quand nous sommes arrivés ici, j'ai essayé de travailler sur un chantier, mais c'était dur physiquement, et ils ne me laissaient pas allaiter mon bébé. Maintenant, je fais la lessive chez les gens. Ça ne les dérange pas que je vienne avec le bébé.

Nous avons une bonne vie et assez de nourriture au Darfour. Ici, dans le camp, c'est très différent. À un moment donné, mon corps n'a plus produit de lait parce que je ne mangeais pas assez. Je ne sais pas ce que je veux faire. La vie dans le camp est dure, mais il n'y a plus rien là-bas. Nous avons tout perdu. Ma maison a brûlé. Tout ce que je possédais a disparu. Même si je pouvais retourner chez moi, il faudrait que je recommence tout à zéro. Ce n'est pas facile.

Someya – Adré, Tchad



400 000 APPELS TÉLÉPHONIQUES

En 2024, le CICR et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont facilité 400 000 appels téléphoniques pour des réfugiés soudanais au Soudan du Sud, au Tchad, en Égypte et en Éthiopie qui cherchaient à reprendre contact avec des membres de leur famille au Soudan.

C. Sang/CICR

LES VOLONTAIRES DU CROISSANT-ROUGE SOUDANAIS AUX AVANT-POSTES DE L'ACTION HUMANITAIRE

Le Croissant-Rouge soudanais est en première ligne dans les efforts déployés par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour que les civils reçoivent la protection et l'assistance humanitaires dont ils ont besoin. Son travail essentiel consiste notamment à fournir des services de premiers secours et un soutien psychosocial dans les hôpitaux, à gérer des services de regroupement familial pour les personnes qui ont été séparées de leurs proches, et à gérer les dépouilles mortelles dans le respect de la sécurité et de la dignité.

Avec des sections dans 18 États et plus de 9000 volontaires répartis dans tout le pays, le Croissant-Rouge soudanais est particulièrement bien placé pour

venir en aide aux populations vulnérables qui ne sont pas desservies par d'autres acteurs humanitaires, notamment dans les zones très reculées et durement touchées par le conflit.

Ce champ d'action sans pareil a néanmoins un coût. Depuis le début du conflit, le Soudan est l'un des endroits les plus dangereux au monde pour les travailleurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le CICR et le Croissant-Rouge soudanais ont tous deux perdu des collègues dans l'exercice de leurs fonctions. Dans le dernier cas en date, en février 2025, Iman Abbas, volontaire du Croissant-Rouge soudanais, a été tuée par des tirs d'artillerie.

Les histoires que j'ai vécues au début de la guerre, les évacuations de personnes défigurées par des éclats de bombes, les histoires de pères qui ont perdu leurs filles, de mères qui ont perdu leurs enfants, de parents qui ont perdu tous les membres de leur famille... Toutes ces histoires sont restées gravées dans mon esprit, et je ne parviens pas à les oublier malgré mes efforts.

– Wajdan Hassan Ahmed
Volontaire, Croissant-Rouge soudanais, Port-Soudan



230 000 PERSONNES

En 2023 et 2024, le CICR a travaillé en étroite collaboration avec le Croissant-Rouge soudanais pour distribuer des vivres à plus de 230 000 personnes. Nous avons également fourni des articles de première nécessité à près de 100 000 personnes et une aide financière à près de 380 000 personnes.

MENACE IMMINENTE D'UN DÉBOREMENT RÉGIONAL

Depuis que le conflit a éclaté, plusieurs millions de personnes ont traversé les frontières du Soudan pour se réfugier dans les pays voisins, en particulier au Tchad, au Soudan du Sud et en Égypte.

Dans de nombreuses régions avoisinantes, l'afflux de réfugiés a mis à rude épreuve les services et ressources de base, comme l'eau, l'assainissement et les soins de santé. Selon certaines sources, les déplacements de population et l'insécurité ont perturbé des routes commerciales essentielles, provoqué une inflation galopante et exacerbé les tensions sociales. La situation se détériore rapidement, car l'aide internationale au Soudan a été considérablement réduite. Dans ce sillage, les cuisines communautaires qui nourrissaient des millions de personnes ont été contraintes de fermer leurs portes, alors que l'insécurité alimentaire ne cesse de s'aggraver.

Adré, une ville frontalière de 12 000 habitants au Tchad voisin, a dû accueillir 150 000 réfugiés, dont près de 90% sont des femmes et des enfants qui ont traversé la frontière à pied, fuyant la violence brutale dans leur Darfour natal. À la suite de cette forte augmentation de la population, les prix des denrées alimentaires ont grimpé en flèche. Des services essentiels tels que

l'approvisionnement en eau et les soins de santé – qui étaient déjà en tension avant la déferlante – ont pratiquement atteint un point de rupture. Sachant que le Tchad est l'un des pays les plus pauvres du monde, ses ressources pour faire face à la crise sont maigres et s'amenuisent encore à vue d'œil.

La situation est similaire à Boro Medina, une ville de quelque 5000 habitants au Soudan du Sud, où des milliers de familles soudanaises ont également trouvé refuge. La plupart d'entre elles ont franchi la frontière en mauvaise santé, ce qui soulève de graves difficultés dans une région où la plupart des ressources et des services étaient déjà limités.

Si des efforts humanitaires résolus ne sont pas déployés pour relever ces défis, le conflit soudanais risque de déstabiliser une région déjà fragile, avec des effets en cascade sur la sécurité, les économies et les relations sociales. Les communautés vulnérables vivant dans des zones aux ressources limitées ne peuvent pas faire face seules à cette crise massive.



9000 PORTEURS D'ARMES

Ces deux dernières années, le CICR a formé plus de 9000 porteurs d'armes aux règles de la guerre et entretenu un dialogue avec les parties pour leur rappeler leurs obligations en vertu du droit international humanitaire.

NOS DEMANDES

CRÉER UNE PLACE POUR L'HUMANITÉ : PRÉSERVER L'ESPACE HUMANITAIRE

- À mesure que ce conflit se poursuit, les pertes en vies civiles s'alourdissent. Il est fondamental de réaffirmer le principe universel d'humanité et la nécessité de respecter le DIH pour sauver des vies et préserver un certain degré de dignité.
- À la suite de la Déclaration de Djeddah et de l'engagement des parties à respecter le droit international humanitaire, un espace doit se dégager où les normes humanitaires minimales sont respectées et dissociées des agendas politiques. La protection des civils et un accès humanitaire sans entrave ne sont pas des conditions négociables – ce sont des obligations juridiques en vertu du DIH et elles doivent être traitées comme telles.
- En temps de conflit, l'aide doit parvenir à ceux qui en ont le plus besoin, conformément au droit international humanitaire. Les organisations humanitaires doivent pouvoir travailler en toute sécurité pour garantir que les personnes touchées par le conflit reçoivent assistance et protection, les principes humanitaires demeurant au cœur de toute intervention.
- Les hôpitaux, les systèmes d'approvisionnement en eau, les réseaux électriques et les communications ne sont pas seulement des infrastructures, ce sont des questions de vie ou de mort pour des communautés entières. Les préserver est l'une des manières les plus claires et les plus directes pour les parties de démontrer qu'elles respectent le DIH et de commencer à traduire leurs obligations juridiques en actions concrètes pour sauver des vies sur le terrain. Lorsque les lumières s'éteignent dans les hôpitaux, que l'eau s'arrête de couler ou que les réseaux électriques s'effondrent, ce sont les civils qui en souffrent le plus.
- Dans cette optique, le CICR, qui joue un rôle d'intermédiaire neutre, est prêt à mettre en place une plateforme pour faciliter un dialogue humanitaire neutre et structuré entre les parties. Cette plateforme se consacrerait uniquement aux priorités humanitaires telles que celles abordées dans ce rapport, qui prennent leurs racines dans les principes de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Avec le soutien de tiers de confiance agissant en tant que garants, un tel espace peut contribuer à instaurer la confiance, à réduire les dommages et à faire respecter les protections essentielles auxquelles les victimes de conflits armés ont droit.
- La communauté internationale ne peut pas abandonner le Soudan à son sort. Des millions de vies sont en jeu et, avec elles, la stabilité de toute la région. Les efforts diplomatiques et humanitaires doivent être concertés pour soulager les civils et ouvrir la voie à une aide rapide et efficace. Le moment est venu d'investir dans le respect du DIH et la préservation de l'espace humanitaire, non seulement au titre d'un impératif juridique, mais aussi au titre d'un engagement commun de protéger la dignité humaine et la vie dans les conflits.

PRÉSENCE DU CICR AU SOUDAN



- | | | | |
|--|--------------------|--|---------------------|
| | Délégation | | Frontière du Soudan |
| | Bureau | | États |
| | Sous-délégation | | Pays voisins |
| | Capitale | | Zones contestées |
| | Capitale de l'État | | Rivière |
| | Ville principale | | Plan d'eau |

0 50 100 200 300 400 500
Kilomètres

Cette carte répertorie la capitale de l'État, les principales villes et la présence du CICR au Soudan et dans les pays voisins.

Sources des données : Répertoire géographique du Soudan du CICR, référentiel du CICR, Open Street Map

Les frontières, noms et désignations figurant dans ce document ne sont pas l'expression d'une reconnaissance officielle ni d'une position du CICR concernant le statut légal d'un territoire, les revendications de souveraineté ou celui-ci, sa situation géographique ou ses frontières.



Nous portons assistance aux personnes touchées par un conflit armé ou d'autres situations de violence partout dans le monde, mettant tout en œuvre pour améliorer leur sort et protéger leur vie et leur dignité, souvent en collaboration avec nos partenaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Nous nous efforçons en outre de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels.

Dans les zones de conflit, les communautés savent qu'elles peuvent compter sur notre soutien : nous travaillons en étroite coopération avec elles afin de comprendre leurs besoins, et menons toute une série d'activités d'importance vitale pour y répondre. Notre expérience et notre savoir-faire nous permettent de réagir de manière rapide, efficace et impartiale.

 www.icrc.org/fr

 facebook.com/ICRCSudan

 X.com/ICRC_Sudan



CICR

Comité international de la Croix-Rouge au Soudan

Lots 33 et 39, Bloc 4, Al Mataar Est,

Port-Soudan, République du Soudan

T +249 123044533 / +249 912161202

Email: khartoum@icrc.org

© CICR, avril 2025